



VILLE DE
Magog

**PLAN DES ZONES INONDABLES,
MILIEUX HUMIDES D'INTÉRÊT
ET MILIEUX NATURELS PROTÉGÉS
- Annexe C -**

**Règlement de zonage et
de lotissement**

Dernière mise à jour du plan :

Numéro d'aménagement	Date d'entrée en vigueur
----------------------	--------------------------

Source :
Ce produit comporte de l'information géographique produite par la Ville de Magog, tous droits réservés.
Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du Gouvernement du Québec, tous droits réservés.
* Hors de l'usage auquel il est destiné, ce document n'a aucune valeur légale.

LÉGENDE

- Milieu naturel protégé
- Milieu humide d'intérêt
- Zone à risque d'inondation de récurrence 0-20 ans
- Zone à risque d'inondation de récurrence 20-100 ans
- Cours d'eau
- Étendue d'eau
- Limite municipale

Ce plan de zonage fait partie intégrante du règlement de zonage et de lotissement n° 3458-2024.

Authentifié ce jour _____
Maire/mairesse _____
Greffier/greffière _____